Larves d'insectes

Objekttyp: Chapter

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band (Jahr): 13 (1874-1875)

Heft 72

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

sons. L'absence de lumière y est constante (Voir § VII); la température y est toujours la même. Cependant, deux considérations m'engagent à admettre ces différences dans la faune suivant la saison de l'année.

C'est, premièrement, l'existence dans la faune profonde des larves de diptères qui viennent éclore à la surface au printemps ou en été. Comment sentent-elles que la saison est favorable? qui leur dit que le moment est venu pour elles de monter à la surface pour commencer leur vie aérienne? Je l'ignore; mais le fait est que ces larves sont beaucoup moins abondantes dans le limon en été qu'au printemps.

Deuxièmement, les Lyncées m'ont échappé complètement en automne et en hiver, alors que j'en trouvais un grand nombre au printemps et en été.

Je me borne à indiquer ces deux faits, qui semblent démontrer une influence des saisons dans les fonds du lac, alors que l'analyse des conditions de milieu ne la faisait pas prévoir. Cette étude devra être reprise, cela va sans dire, quelle qu'en soit la difficulté.

F.-A. F.

§ XII. Larves d'Insectes.

par M. D. Monnier, chef du Cabinet de zoologie de l'Université de Genève.

Toutes les larves d'insectes qui m'ont été remises par M. Forel comme provenant des profondeurs du lac Léman appartiennent à l'ordre des Diptères, famille des Nèmocères tribu des Tipulaires culiciformes, aux genres Chironomus et Tanypus. J'ai reconnu trois espèces de Chironomus et une de Tanypus.

Quelques-unes de ces larves étaient libres, d'autres renfermées dans les tubes tissés de soie et de boue dans lesquels vit l'animal. Quelques-unes étaient à l'état de larves, d'autres à l'état de nymphes.

Aucune de ces espèces n'est nouvelle et ne diffère de celles que j'ai recueillies moi-même dans le lac Léman, près des rivages ou dans des mares peu profondes.

Si je n'ai pas donné dès à prèsent les noms des espèces, c'est que je suis persuadé que la classification de ces diptères doit être entièrement remaniée et fondée avant tout sur les caractéres des larves qui diffèrent plus entr'elles que ne le font les insectes adultes. Une autre considération qui justifie cette nouvelle base de classification est que l'insecte qui vient de sortir de sa dernière dépouille de nymphe change de couleur à mesure que les téguments durcissent. Ainsi le Chironomus Sticticus a dès le premier jour ses quatre premiers segments abdominaux verts et les autres obscurs sans ligne blanche sur le bord des segments, si bien qu'on le prendrait pour le Chironomus Chloris; ce n'est que deux ou trois jours après que la couleur définitive devient plus ou moins persistante. Chez la larve, au contraire, la forme de la tête, les antennes, les yeux, les mandibules, les ongles établissent la distinction des espèces, surtout la fine dentelure du menton qui diffère entièrement d'une espèce à l'autre.

D. M.

§ XIII. Hydrachnides

par M. H. Lebert, professeur de clinique médicale à l'Université de Breslau.

Au mois de septembre 1873 M. le professeur F.-A.